

Auditeur Organisation

Mission :

L'auditeur organisation est un membre du conseil d'administration (CA) de TSE Junior Etudes.

Son premier rôle est de vérifier le bon fonctionnement de la Junior, puisqu'il doit s'assurer de l'application des processus, du respect des normes et veiller à la mise en place de critères d'évaluation. Lors du CA, il contrôle ces points avec les autres administrateurs.

Son deuxième rôle est de proposer des améliorations à la Junior Entreprise à partir des problèmes qu'il a pu rencontrer ou observer. En CA, il est force de proposition.

Son troisième rôle, et non des moindres, est celui de responsable du pôle qualité, qui regroupe les auditeurs. Il organise et contrôle leurs travaux et anime les réunions et la communication dans le pôle. Plus particulièrement, il coordonne les audits internes (contrôle par les auditeurs) et externes (contrôle par la CNJE).

Objectifs :

- La formation des membres sur les bases de la qualité
- La coordination du pôle qualité
- La mise à jour permanente des classeurs des différents pôles (sauf trésor)
- La mise en place de points de contrôle
- Préparation des audits internes ou officiels.
- Réflexion et optimisation des processus suivi d'études

Profil requis :

Un bon sens de l'organisation, une certaine rigueur de travail et un investissement important sont requis. Ce poste demande aussi une bonne capacité de communication et de pédagogie avec les membres de son pôle et les autres administrateurs.

Difficulté du poste :

La première difficulté vient du fait qu'il est parfois difficile d'imposer le suivi de la qualité aux autres membres.

Ensuite la fonction d'auditeur en général demande un certain nombre de connaissances (mais il ne faut pas hésiter à faire appel aux membres plus expérimentés et à la CNJE, qui sont toujours enclins à répondre aux questions, même nombreuses).

Enfin le temps investi dans la Junior est important : environ 10h par semaine hors périodes d'examen.